

DELIMITATION

PARCELLAIRE

AOC

BOURGOGNE GRAND ORDINAIRE
BOURGOGNE ALIGOTE
BOURGOGNE PASSE TOUT GRAINS
CREMANT DE BOURGOGNE

DELIMITATION DEFINITIVE
APPROUVEE PAR DECISION
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS
D'ORIGINE RELATIVES AUX VINS
ET AUX BOISSONS ALCOOLISEES
ET DES EAUX DE VIE DE L'INAO.
DANS SA SEANCE DU:16.12.2009

